Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170707-040717-2-DE
Date de télétransmission : 07/07/2017
Date de réception préfecture : 07/07/2017

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 4 juillet 2017

PUBLIE LE : 7 juillet 2017

Délibération n°040717-2: Compte-rendu des actes administratifs du Président

L'an deux mille dix-sept, le quatre juillet à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le 1er Vice-président le vingt-sept juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Gilbert ARNAUD**, 1er Vice-président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 4 JUILLET 2017

Présents

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Gilbert ARNAUD, 1er Vice-président Daniel CORNALBA, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE Patrick HERVOUET, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Carlos MONTES, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Marillys MACE, DELEGUEE SUPPLEANTE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

Absents excusés

CHAMBOURCY	Bernard FERRU, DELEGUE TITULAIRE Marie-Pascale KREUTZ, DELEGUEE TITULAIRE Julien BOCQUET, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Anne PHILIPPE, DELEGUEE SUPPLEANTE Jean-Louis RICOME, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Pauline TESSIER, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	Bruno LEPUT, DELEGUE SUPPLEANT Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE Victor DA PONTE, DELEGUE SUPPLEANT

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170707-040717-2-DE
Date de télétransmission : 07/07/2017
Date de réception préfecture : 07/07/2017

MAREIL-MARLY	Philippe BARDET, DELEGUE TITULAIRE Sabine LINDGREN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Susanne KUNTZ, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées

LOUVECIENNES
MAREIL-MARLY

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Alice BRANDENBURG, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	:	**9**
QUORUM	:	**10**
Délégués présents	:	***13***
Délégués comptant pour le vote	:	***12***

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170707-040717-2-DE
Date de télétransmission : 07/07/2017
Date de réception préfecture : 07/07/2017

SIA / CS –040717-2

OBJET : COMPTE-RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Monsieur ARNAUD, 1er Vice-président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-23,

CONSIDERANT l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétences consentie par le Comité Syndical dans sa délibération en date du 29 avril 2014.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré,
à l'unanimité,

PREND ACTE des décisions du Président qui suivent :

Décision n° 02/2017

OBJET : Convention pour la valorisation du cycle de l'eau du bassin versant du SIARSGL

Dans le cadre de l'étude globale de restauration du fonctionnement écologique et de renaturation du ru de Buzot ainsi que de l'étude du schéma directeur d'assainissement réalisées par le Syndicat, il convient d'élaborer des outils visant à permettre une meilleure appropriation du fonctionnement et du rôle du petit et grand cycle de l'eau sur le territoire syndical par les différents acteurs et usagers ;

Il a été décidé de signer une convention avec l'association Espaces intégrant la création graphique, l'exécution graphique, l'iconographie, la rédaction et le suivi du projet pour la réalisation de ces outils.

Montant de la prestation : 15 000,00 € TTC.

Décision n° 03/2017

OBJET : Mission de levés topographiques

Dans le cadre du démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des bassins de stockage restitution Corbière au Pecq et Port-Marly, il est nécessaire de réaliser des levés topographiques des sites pressentis pour la réalisation de ces bassins ;

L'offre du Cabinet TASSOU-CAVEL représenté par Monsieur CAVEL, économiquement la plus avantageuse, a été retenue.

Montant du marché : 16 241,00 € HT soit 19 489,20 € TTC.

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170707-040717-2-DE
Date de télétransmission : 07/07/2017
Date de réception préfecture : 07/07/2017

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 06 JUIL. 2017

Transmis en préfecture et affiché le 07 JUIL. 2017

Pour Extrait Conforme

Pour le Président

Gilbert ARNAUD
1er Vice-président du Syndicat Intercommunal